



Authon-du-Perche

BULLETIN MUNICIPAL N° 32

Juillet 2016

Credit photo : François Delauney

DATES À RETENIR

- 13 juillet : Barbecue et concert pop-rock suivi du feu d'artifice à la Goguerie
- 14 juillet : Cérémonie à la Mairie
- 11 septembre : Les Crêtes du Perche : Randonnée VTT
- 11 novembre : ATTENTION Cérémonie et banquet des aînés

Comme vous pouvez le constater, ce bulletin municipal met en avant la Chapelle de Saint-Lubin des 5 Fonts. Il est accompagné du dépliant de la Fondation du Patrimoine, partenaire de la souscription publique obligatoire pour débloquent les aides et subventions nécessaires à la rénovation de la Chapelle, petit patrimoine d'Authon du Perche.

La restauration et la mise en sécurité de la Chapelle étaient en attente, les priorités ne nous avaient pas permis jusqu'à présent de programmer ces travaux. Pour 2016, pas d'autre gros chantier en prévision, le Conseil Municipal a donc décidé d'engager une première tranche, qui concernera la façade occidentale, avec son clocher mur, (la cloche étant classée), et ses contre-forts. Début des travaux prévus en septembre.

Dans ce dépliant, vous avez les renseignements utiles pour adresser vos dons, si vous le souhaitez, qui viendront grossir la souscription, alimentée au départ par l'Association de Sauvegarde de la Chapelle de Saint-Lubin et de son environnement.

Sur le lotissement de la Chesnaye, les 6 logements du programme « Les Euréliales » sont terminés. Je félicite et remercie l'Habitat Eurélien pour ces constructions, dans le style longère du Perche ; c'est une belle réalisation qui s'intègre parfaitement dans notre environnement.

Nos préoccupations vont maintenant vers 2 projets en préparation, 2 services nécessaires pour conserver l'attractivité de notre commune, auprès de vous, habitants d'Authon et des communes voisines.

Dans le domaine de la santé, compétence maintenant communautaire, il va être engagé une étude de faisabilité pour agrandir et conforter le cabinet médical sur la place du Marché. Et puis, suite à la

dématérialisation, nous souhaitons mettre en place à la Mairie, une Maison de Services aux Personnes, une MSAP avec un point internet, et une personne dédiée à vous aider et répondre à vos demandes.

La mise en conformité des branchements en eau potable arrive à son terme, une dernière tranche pour la suppression du plomb est prévue pour septembre. Également, poursuite du diagnostic eau potable, pour en préserver la qualité et pérenniser la performance de ce service qui fera partie des compétences obligatoires à transférer à la Communauté de Communes en 2020.

L'agrandissement et le réaménagement du Centre de Secours est en cours. Ce chantier mené par le Département était attendu depuis très longtemps. Nos pompiers vont donc pouvoir bénéficier de nouveaux locaux mieux adaptés, et plus fonctionnels.

Comme vous le voyez, nous voulons continuer à investir pour garder nos atouts et nos services auprès de la population, tout en sachant qu'il nous faudra faire des priorités sur le choix des futurs investissements.

Le transfert de la fiscalité unique à la Communauté de Communes du Perche a été entériné.

Par contre, après étude et différents échanges, le transfert de la compétence scolaire reste pour l'instant suspendu.

Le Conseil municipal vous donne rendez-vous aux différentes manifestations qui vont arriver, notamment les 13 et 14 juillet, avec la soirée champêtre suivie du feu d'artifice à la Goguerie. Nous vous souhaitons un bel été, à toutes et à tous.

Patrice Leriget



HORAIRES MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

9 h - 12 h et 14 h - 17 h

jeudi et samedi : 9 h - 12 h

La mairie sera fermée les samedis

du mois d'août.

Tél : **02 37 49 02 48** - Fax : **02 37 49 07 06**

mairie.authonduperche@wanadoo.fr

Infos sur le site de la Communauté de Communes du Perche :

www.cc-perche.fr/authonduperche

Suivez nos actualités sur facebook !

CAMPING MUNICIPAL DE LA GOGUERIE

Bienvenue à Sophie Roze en remplacement de Gilles Lecomte et Marie-Noelle Jauneau au 1^{er} février 2016.



Le Camping est ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année.
02 37 49 03 41

Le Bulletin municipal d'Authon-du-Perche n° 32 est une publication de la Mairie d'Authon du Perche

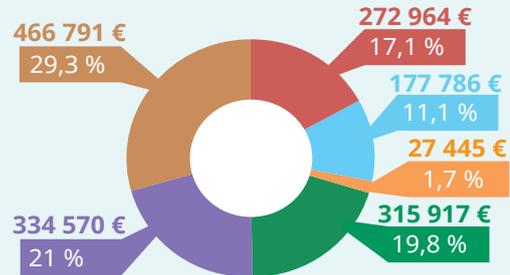
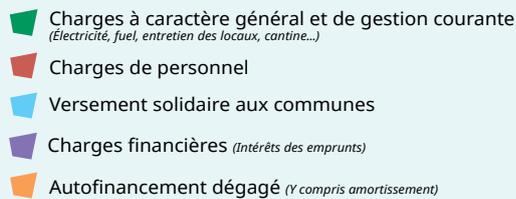
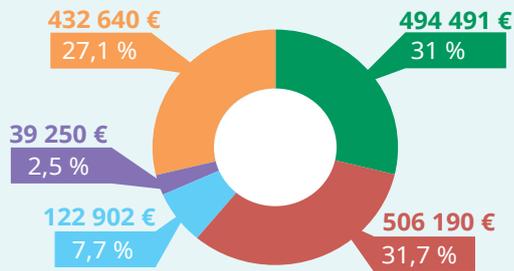
Directeur de la publication : **Patrice LERIGET** - Responsable : **Isabelle BOIS** - Secrétaire : **Nathalie CIROT**

Réalisation et impression :  **LES ÉDITIONS DU LOIR** (09 72 46 54 42) - Dépôt légal Juillet 2016

► **Dépenses :**
1 595 473 €

LE FONCTIONNEMENT

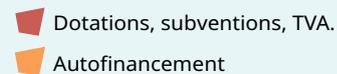
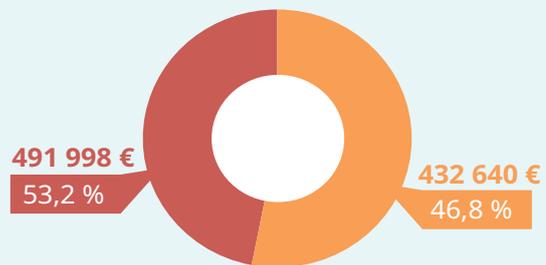
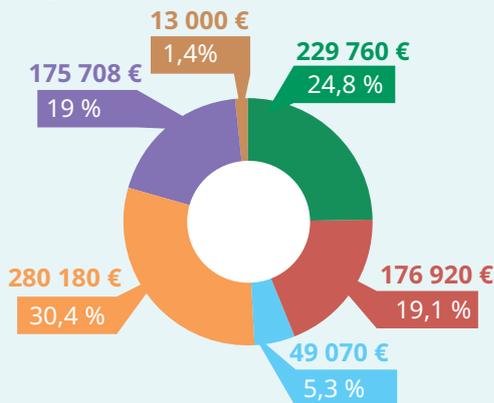
► **Recettes :**
1 595 473 €



► **Dépenses :**
924 638 €

L'INVESTISSEMENT

► **Recettes :**
924 638 €



BUDGET DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT 2015 ET INVESTISSEMENTS 2016

Le volume de vente en eau et assainissement a progressé de 2,5 % en 2015.

Après charges d'exploitations, il nous a permis de dégager une capacité d'autofinancement pour l'investissement de 71 887 € (hors subventions). Les investissements bruts (avant subventions) se sont élevés à 78 996 €, portant sur : le changement des pompes de Coudray, la colonne du forage de Saint-Lubin, le démarrage du diagnostic, la canalisation sur

l'autoroute, la lagune à la station de Coudray et l'acquisition de la voiture électrique.

Pour 2016, le budget investissement sera surtout marqué par la dernière tranche du plomb et la poursuite du diagnostic.

Ces investissements seront autofinancés et par conséquent les tarifs de la commune resteront inchangés.

INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE POUR 2016 : POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS ET PRÉSERVER L'AVENIR

C'est dans un contexte de baisse des dotations de l'état que le Conseil Municipal a adopté un budget d'investissement 2016 avec une approche prudente. L'ensemble des opérations de l'année sera autofinancé, donc sans recours à l'emprunt et sans hausse d'impôts et représentera environ 125 000 € de reste à charge (hors taxes et après subventions).

Ainsi, l'année 2016 s'avère être « transitoire » avec le maintien d'un niveau d'investissement qui n'engage pas de gros budgets, et porte sur de nombreux investissements nécessaires à l'entretien, au renouvellement ou aux mises aux normes. Notre commune doit aussi préserver des capacités d'investissements pour maintenir son statut de bourg centre et son attractivité à moyen terme.

Notons que suite à la fermeture de la trésorerie, la commune a repris le bâtiment ainsi que le règlement des deux dernières annuités de l'emprunt se terminant en 2017.

L'investissement majeur portera donc sur la chapelle de Saint-Lubin qui est évalué à 134 000 € HT, mais avec un reste à charge limité à 35 000 € HT maximum.

Si vous souhaitez nous aider à restaurer la Chapelle de Saint-Lubin, vous pouvez faire un don en remplissant le Bon de Souscription que vous trouverez dans le dépliant ci-joint ou par internet sur le site de la Fondation du Patrimoine.



Par ailleurs, la commune poursuit un certain nombre d'investissements de renouvellement ou d'entretien : voirie rurale, toilettes publiques devenues obsolètes et à mettre aux normes.

Enfin, pour se conformer à la réglementation sur les pesticides au 1^{er} janvier 2017, la commune devra acquérir un matériel « écologique » pour le désherbage.

	Budget estimé TTC	Reste à charge Commune
Rénovation chapelle de Saint-Lubin	160 800 € (e)	35 000 € (e)
Rénovation des toilettes publiques de la place du marché	29 880 € (c)	19 920 € (c)
Travaux de voiries sur chemins ruraux	22 126 € (c)	14 250 € (c)
Annuité du bâtiment de la trésorerie (hors intérêts)	18 240 € (c)	18 240 € (c)
Études	12 000 € (e)	10 000 € (e)
Informatique	11 970 € (c)	9 975 € (c)
Remplacement des réseaux électriques (rue Fourmilleau)	7 104 € (c)	7 104 € (c)
Matériel de désherbage « écologique »	25 200 € (e)	11 000 € (e)
Total	287 080 €	125 249 €

e = estimé, c = connu

► Lancement de l'étude d'accessibilité de la mairie et réflexion sur une MSAP

Un bureau d'étude va être recruté pour répondre à la mise en conformité de la salle du Conseil Municipal et de mariage de la Mairie en terme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Suite au diagnostic réalisé l'an dernier, l'accès au premier étage de la mairie est le plus gros budget travaux à réaliser pour répondre à la réglementation. Cette opération nous amène également à porter une réflexion sur l'aménagement restant à réaliser au 1^{er} étage : en effet cet espace pourrait être dédié à une Maison de Services Au Public (MSAP) et nous envisageons de porter ces deux projets de façon concomitante.

Dans le cadre de contrats de ruralité, l'État a mis en place des dispositifs pour conserver une certaine proximité des services publics dans les zones rurales et participer au maintien de l'attractivité des bourgs centres tels que notre commune. Dans le cadre d'une MSAP, une personne est formée pour animer et renseigner la population sur un certain nombre de services habituellement assurés par des organismes publics (CAF, CPAM, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, etc.) qui participent au frais de fonctionnement. D'autres services d'organismes non-financeurs peuvent y être intégrés (office du tourisme, services du Conseil Départemental, etc).

► Sécurisation et enfouissement des réseaux électriques rues Fourmilleau et Cour du Bourg

Des travaux d'enfouissement des lignes électriques, des lignes de télécommunication et le renouvellement de l'éclairage public vont être réalisés par la société Eiffage, dans l'été, sur une partie de la rue Fourmilleau, rue Cour du Bourg ainsi que certains abords. Cette opération vise également à la sécurisation de lignes électriques devenues vétustes. Le coût

de l'enfouissement est de 19 200 € HT dont 7 104 € à la charge de la commune. Le solde est financé par le Syndicat Électrique d'Eure-et-Loir (SDE) ainsi que le renouvellement des fils électriques dont le coût estimatif est de 39 000 € HT. Par ailleurs, le renouvellement des câblages de télécommunication et raccords seront à la charge d'Orange.

SERVICE DE L'EAU

Travaux d'investissements pour le réseau Eau potable : fin du plomb

Pour 2016, l'investissement majeur du réseau d'eau potable portera sur la mise en conformité des branchements en plomb : 80 branchements seront remplacés. Le bureau d'étude Creacom a été recruté comme maître d'oeuvre.

Un appel d'offres vient d'être lancé pour un démarrage des travaux à la rentrée.

Il s'agit de la dernière tranche qui devrait marquer la fin de cette mise aux normes. Elle concerne principalement les rues Fourmilleau, Pierre et Marie Curie, rue des Acacias et rue du Sous-lieutenant Germond.

Inventaire et diagnostic du réseau d'eau potable

En 2015, le service des eaux avait recruté le bureau d'étude Verdi Ingénierie pour mener un inventaire et un diagnostic du réseau d'eau potable : Une première phase d'études s'achève et une première phase de travaux s'amorce avec le recrutement des entreprises Pigeon-Lyonnaise des Eaux pour installer de nouveaux compteurs de secteur et réaliser un bouclage. Ces travaux seront réalisés prochainement pour un budget de 24 907 € HT. Les demandes de subventions sont en cours auprès du Département (FSIREP) et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne ; le solde du financement (environ un tiers) sera pris en charge par le service des eaux sur son autofinancement.

LOTISSEMENT DE LA CHESNAYE

Logements HLM des Euréliales :

Les travaux des 6 logements HLM du programme des Euréliales sont terminés. Trois logements de 68 m² ont été attribués, de nouveaux habitants se sont installés le 3 juin dernier.

Ces réalisations sont une belle réussite, et s'intègrent bien dans le paysage percheron. Il reste encore quelques logements (T3) disponibles à louer. Si vous êtes à la retraite, senior, ou personne à mobilité réduite, adressez-vous à la Mairie pour obtenir un dossier de demande de logement.

Terrains à vendre :

La Commune dispose encore de quelques terrains individuels, destinés à la construction. Renseignements à la Mairie.



Travaux et acquisitions pour 2016

- Installation d'interphones au portail rue des Ecoles, afin de mettre en place le contrôle d'accès à l'école
- Achat de mobiliers : Tables et chaises pour renouveler l'équipement de la classe de CP
- Achat de livres suite au changement de programmes scolaires
- Étude pour sécuriser la sortie des élèves de l'école et de l'accueil de loisirs - Avenue Saint Exupéry.

La Communauté de Communes du Perche a sensibilisé les élèves de CM1-CM2 en organisant à l'école, une formation de prévention intitulée « Sortir vite, traverser mieux » avec la participation de Transbeauce, dans le cadre d'un programme d'éducation à la sécurité dans les transports scolaires.

Année scolaire 2016-2017

Malgré tous les efforts communs des élus, de l'équipe enseignante et des parents d'élèves, une fermeture de classe maternelle a été confirmée pour la rentrée de septembre, même si les effectifs de rentrée prévisibles restent stables.

Conséquence, seulement quelques enfants de Toute Petite Section, susceptibles d'être scolarisés en septembre, pourront être accueillis.

Mais suite à cette décision, un poste de maître supplémentaire vient d'être attribué à l'école d'Authon. Il renforcera l'équipe enseignante du cycle 2.

Activités scolaires

Espaces ludiques



Suite à l'achat de malles ludiques en 2015, des espaces ont été aménagés dans l'école pour utiliser ces jeux. Les enfants apprécient pleinement ces moments de détente et de prise d'initiative personnelle.

Séances piscine

Les élèves de CP et CE1 ont pu bénéficier au printemps, de 10 séances de natation à la piscine de Ceton. Cette



activité est renouvelée depuis plusieurs années grâce à la volonté des élus et au financement de la commune (1 000€).

Informations pratiques :

Pour tout renseignement scolaire : s'adresser à la Directrice de l'École: Hélène Boudet : 02 37 49 03 26

Pour les questions de cantine ou inscriptions scolaires : s'adresser à la Mairie: Nathalie Cirot 02 37 49 02 48.

Transport scolaire : se renseigner à la Communauté de Communes du Perche à Nogent-le-Rotrou : Stéphanie Dupailon 02 37 52 58 37.

► Nouveau pôle enfance



Le Pôle Enfance de Nogent le Rotrou a été inauguré le 19 mars 2016 en présence de nombreux élus et parents.

Il accueille habituellement les enfants de Nogent le Rotrou et de ses environs. Les enfants des centres de loisirs d'Authon et de Souancé s'y rendent pour des manifestations et activités ponctuelles (Olymperche, festival à portée de voix).

► Activités périscolaires 2016-2017 :

Nous travaillons conjointement avec la Commune d'Authon-du-Perche.

Programme :

Activités sportives :

Nous aurons deux sessions avec L'Association Professions Sports, des séances de jeux pré-sportifs pour les 3-6 ans et du pétéca pour les plus grands.

Il y aura aussi deux sessions de jeux d'oppositions organisées par l'équipe d'animation, une pour les 3-5 ans et une pour les 6-12 ans.

Activités manuelles :

L'équipe d'animation organisera plusieurs sessions d'activités manuelles telles que de la pyrogravure, de la mosaïque, du scrapbooking, et de la peinture sur châssis.

Nous allons aussi proposer un atelier jardin à la découverte des fleurs et du potager.

Activité photo et informatique :

Pour découvrir ces deux domaines, tout au long de l'année, les enfants seront des apprentis journalistes avec la création de trois gazettes. Photo, interview et scoop seront au rendez-vous.

► Accueil de loisirs d'Authon-du-Perche



Vacances été 2016

L'accueil de loisirs et le club ados seront ouverts du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet. En août la réouverture de l'accueil de loisirs se fera le 16 août. Activités manuelles, sports, chants seront au rendez-vous pour satisfaire toutes les envies, en juillet, les enfants partiront à la découverte de planètes inexplorées pour sauver notre belle Terre. Pour la réussite de notre mission, nous avons recruté 12 animateurs super héros !

(trombinoscope sur www.perche.fr)

Au cours du mois de juillet 4 mini-séjours auront lieu :

- Pour les 3-5 ans du 11 au 13 juillet et pour les 6-8 ans du 18 au 22 juillet à Lavaré (72)

Les enfants seront hébergés sous tentes au camping de Lavaré avec accès direct à la base de loisirs. Tous les après-midi, ils auront la possibilité d'aller à la plage et de profiter de la baignade surveillée.

- Pour les 9-12 ans du 18 au 22 juillet à Sillé Plage (72)

Les enfants partageront leurs journées entre les activités découvertes telles que la voile, le tir à l'arc, l'escalade, le canoë-kayak et les moments détente comme les veillées et les baignades surveillées.

- Pour les ados du 25 au 29 juillet à Lavaré (72)

Les jeunes seront hébergés sous tentes au camping de Lavaré.

Renseignements auprès de :

Paul Drouin, directeur de l'accueil de loisirs au 02 37 49 59 72 ou 06 15 50 68 37 et par mail :

alshauthon@cc-perche.fr.

Nouveau : L'accueil a sa page Facebook : <http://www.facebook.com/alshauthonccperche/>

Et toujours le site de la CDC du Perche pour tous les programmes : www.cc-perche.fr

JOACHIM DU BELLAY, UN COLLÈGE RÉNOVÉ, SPACIEUX ET FONCTIONNEL

La **cérémonie d'inauguration** s'est déroulée le vendredi 29 janvier 2016 en présence de Albéric de Montgolfier, Président du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, Françoise Hamelin et Claude Térouinard Conseillers Départementaux, Laure de la Raudière Député d'Eure-et-Loir, Franceline Forterre-Chapard Sous-Préfet d'Eure-et-Loir, Patrice Leriget, Maire d'Authon et les Maires des communes du secteur de recrutement de l'établissement, de nombreux élus et personnalités ainsi que des représentants des parents d'élèves et des enseignants.

La visite était conduite par Catherine Thibault-Duval, Principale et les dix-huit délégués des élèves.



Une modernisation en deux phases :

La première phase de la restructuration, inaugurée en janvier 2009 avait permis de remplacer un bâtiment métallique par une construction neuve abritant la demi-pension, un préau et 8 salles d'enseignement.

La seconde phase des travaux a duré 18 mois et s'est achevée en octobre 2015.

Ces transformations confèrent aujourd'hui à l'établissement une unité d'ensemble après différentes constructions et déconstructions depuis sa création (*la première classe de 6^e a été ouverte dans les locaux de la mairie d'Authon du Perche en 1959, le premier bâtiment du collège à l'emplacement de l'ancienne gare est sorti de terre en 1965. Le collège fut baptisé du nom de Joachim Du Bellay en 1987 ; il a compté jusqu'à 400 élèves accueillis dans différents locaux dont 10 salles de classes dans des préfabriqués vers le milieu des années 1970*).

Cette seconde phase des travaux a permis :

- d'une part la construction d'une « rotule » (un hall d'accueil, les bureaux administratifs, le pôle vie scolaire, l'infirmerie, une grande salle de technologie, une salle informatique et la salle des professeurs) qui relie le Bâtiment C construit en 2009 au bâtiment A

- d'autre part la réhabilitation de ce même bâtiment A (le CDI, 4 salles de classe, une salle de réunion, une salle polyvalente de 120 m²)

Au fond de la cour, le bâtiment modulaire de la Technologie rénové abrite désormais un bel et spacieux atelier technique et des vestiaires de sport.

Enfin le réaménagement des espaces extérieurs, espaces verts et la pose d'une clôture neuve rue de la Gare concluent ces travaux.

Un point fort du projet : Le Foyer des élèves

Le pôle Vie scolaire, très bienvenu pour les échanges et la convivialité entre élèves, peut leur offrir aussi un espace de détente et d'animations péri éducatives sachant que nos jeunes sont « captifs » : 90 % d'entre eux sont demi-pensionnaires et 80% sont tributaires des transports scolaires.

Dans notre secteur rural, leurs relations sociales et amicales se tissent et se vivent principalement au collège.

De plus, la réforme du collège introduira à compter de la rentrée 2016 un allongement de la pause méridienne, qui sera mise à profit dans ces locaux dédiés aux collégiens, pour mener des projets d'action éducative, notamment autour des valeurs citoyennes si précieuses en ces temps troublés.

Aujourd'hui, le collège se tourne vers son avenir

Les élèves et leurs professeurs très impliqués et enthousiastes, disposent à présent d'un magnifique outil spacieux et fonctionnel au service de la pédagogie et des apprentissages, dans un cadre de vie très favorable au développement personnel comme à la réussite scolaire des adolescents.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont bâti ce projet, à tous ceux qui l'ont porté et à tous ceux qui ont réalisé les travaux.

Cette rénovation permettra de maintenir pour la population de ce secteur rural un important service de proximité.

Le nouveau collège présente désormais une capacité d'accueil de 325 élèves, bien au-delà de l'effectif actuel qui s'élève à 180 collégiens.

Cerise sur le gâteau : le collège est entré dans le **plan national pour le numérique**. Grâce à la volonté et aux efforts conjoints de l'État et du Département, chaque élève sera équipé à la rentrée de septembre d'une **tablette tactile** !

TRINITÉ 2016

C'est avec le concours de boules sous un ciel ensoleillé que notre Fête de la Trinité a débuté.



En soirée, la météo s'est dégradée avec un gros orage, empêchant la retraite aux flambeaux avec la fanfare de Vibraye. La population a pu se réfugier dans la salle des Fêtes pour suivre le spectacle animé par les Weldens.

Le dimanche, les brocanteurs se sont installés dès le matin dans les rues, animées par Fredo le Clown. Les animations prévues se sont déroulées malgré la pluie : Barbecue géant avec le Groupe portugais « Flores de Lima ».



Nouveauté cette année, avec l'intervillage proposé par les Jeunes Agriculteurs (13 équipes de 8 participants venant d'Eure-et-Loir, et des départements voisins). Merci à eux pour cette animation qui, malgré le mauvais temps, a rassemblé un public enthousiaste devant leur exploit, notamment dans la piscine installée pour les nombreux jeux d'eau, de rigueur pour cette Trinité 2016.



MANIFESTATIONS À VENIR

Dimanche 11 septembre

20^e Randonnée VTT :

« Les Crêtes du Perche »

6 circuits de 10 à 60 km.

Accueil 7 h 30 / départs de 8 h à 9 h 30.

Place des Marronniers.

Épreuve du challenge UFOLEP 28.

Casque obligatoire.

Parcours encadré pour les P'tits Caïds.



Randonnée pédestre ou marche nordique (10 & 20 km)

Récompenses pour tous à l'arrivée

Dimanche 16 octobre

10^e Vetathlon

Contacts :

06 83 02 81 19 / 06 14 69 60 04 / 06 28 70 37 94

Règlement et bulletin d'inscription à consulter:

<http://pagesperso-orange.fr/MJ-AUTHON>



Organisation « Maison des Jeunes »

ASSOCIATIONS

MANIFESTATIONS À VENIR SUITE

► « La Cuisine » par la Compagnie L'Équivoque .



Le samedi 8 octobre 2016 une soirée théâtre cuisine vous attend à la Salle des Fêtes d'Authon : Une pièce de théâtre vous emmène dans les coulisses d'un restaurant et vous sert une assiette découverte de produits percherons. Les Comédiens sont en cuisine et en salle, les spectateurs sont au cœur de la pièce. À l'issue de la représentation, la Compagnie vient vous servir l'assiette buffet préparée par Fantine Olivier (traiteur au domicile, travaillant avec des produits de saison).

Les places sont limitées, réservez dès aujourd'hui votre place auprès de Joeffrey Carré : **06 35 44 40 66** ou **02 18 00 53 04** - Tarif : **20 € tout compris (spectacle et repas)** .



ENVIRONNEMENT

► Aménagement du Territoire

Le Pôle d'Équilibre Territorial du Perche (PETR, structure remplaçant le Pays Perche), et ses communautés de communes membres élaborent actuellement leur projet d'aménagement et de développement du Perche d'Eure et Loir pour les 20 prochaines années (le Schéma de Cohérence Territoriale : SCOT). Pour élaborer ce projet, le point de vue des habitants et des usagers du territoire tient une place importante.

Le Pôle invite toutes les personnes concernées par l'avenir du Territoire Percheron à prendre des photos et les poster sur l'application Perche participatif www.percheparticipatif.fr suivant deux points de vue : **J'AIME** ou **JE N'AIME PAS**.

Je participe et j'innove avec mon territoire !

Découvrir les projets déposés



Ouverture d'une Ressourcerie « Récup & Co » à Nogent-le-Rotrou, 111 rue Bretonnerie composée d' :

- une boutique solidaire
- un espace collecte pour donner les objets dont vous n'avez plus l'usage mais qui peuvent encore servir à d'autres personnes.

Ouverture

Ressourcerie Récup & Co

Nogent-le-Rotrou

Samedi 11 juin 2016
111 rue Bretonnerie
10h-18h Ouvert à tous
Boutique solidaire
et dépôt volontaires

Divulguons une seconde vie à nos objets

Pour tout renseignement, contacter Marie Barbaz au SICTOM au **02 37 29 22 27** ou consultez le site : <http://sictom-nogentlerotrou.fr>

À compter du 7 mai, **changement du jour de collecte** : vos poubelles sont ramassées dorénavant **le lundi matin**. Pensez donc à les sortir sur votre trottoir le dimanche soir, et les ramasser le lundi après la collecte pour l'agrément de tous.

Simplification du tri : Il n'existe plus que deux conteneurs de tri : d'une part les verres (mélange du verre blanc et couleur), et d'autre part, l'ensemble des autres déchets (plastiques, cartonnettes, emballages en métal, et tous papiers...).

Animation SICTOM

Un atelier « réduction des déchets et jardin au naturel » s'est tenu le samedi 2 avril, rue du Cimetière à Authon. Une douzaine de personnes intéressées ont participé à cette animation assurée par le SICTOM de Nogent-le-Rotrou, portant sur le paillage, le compostage, la fabrication de purin, le tressage de plessis et la réutilisation des déchets verts dans le jardin.



► Protégeons notre environnement

La commune a signé une charte de désherbage des espaces communaux pour améliorer la qualité de l'eau de l'Ozanne.



Dans cette charte, les employés communaux ont reçu une formation sur l'utilisation des herbicides. Un plan de désherbage a été réalisé sur la commune par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes nuisibles). La loi sur la transition énergétique parue le 18/08/2015 va imposer aux communes de ne plus utiliser les pesticides sur la plupart des espaces publics à partir du 1^{er} janvier 2017 et pour vous aussi, particuliers, à partir du 1^{er} janvier 2019.

► Changeons nos pratiques et nos habitudes

N'utilisez plus d'herbicides sur les zones à risque (à proximité des mares, des caniveaux et des avaloirs d'eaux pluviales). Dans le jardin, mettez par exemple des plantes couvre-sol ou paillez les massifs. Versez de l'eau bouillante sur la végétation non désirable (l'eau de cuisson des pâtes...).

Ne jetez jamais un produit même dilué, dans l'évier ou à l'égout, éliminez les plutôt sur un carré d'herbe (**1g** de substance active peut polluer **10 000 m³** d'eau potable, soit la consommation d'une famille de **4 personnes** pendant **66 ans**).

Rappel : Désherber devant chez soi :

La municipalité précise qu'il est de la responsabilité de l'habitant de désherber au pied de sa maison et de sa limite de propriété, et de le faire de façon naturelle, sans produits phytosanitaires.

Nous appelons donc à votre bons sens et à votre civisme.



Face aux herbes folles, sortez la binette ! Un petit peu d'huile de coude et le tour est joué !

Protégez l'environnement, ce n'est pas si compliqué !

LOGEMENT COMMUNAL À LOUER



T4 de 104 m²
5 Place de la Croix Blanche
Authon du Perche

Rez de chaussée : cuisine, séjour, WC, lingerie, courette.

Étage 1 : 2 chambres – salle d'eau.

Étage 2 : 1 chambre.

Cave.

Loyer : 500 € sans les charges.

Pour tout renseignement,
s'adresser à la Mairie :
Tél. : 02 37 49 02 48
mairie.authonduperche@wanadoo.fr

NOUVEAU À AUTHON :

Bienvenue à Anna Challier, kinésithérapeute, qui exerce depuis le 1^{er} février 2016 au 10 bis avenue Jean Moulin (Batiment de l'ancienne trésorerie), avant de s'installer dans son futur cabinet dans le lotissement de la Chesnaye.

Tél. : 02 37 37 02 32 ou 06 81 29 19 91



Histoire

AUTHON- DU- PERCHE DE 1839 À 1861

(Suite du bulletin numéro 31)

En 1854, « Monsieur le curé Cottereau rappelle son droit à un logement et signale l'état de délabrement dans lequel se trouve le presbytère. La fabrique étant dans l'impossibilité de ne faire aucun sacrifice, il demande au maire et au conseil municipal les moyens à prendre pour arriver à un résultat.

Il signale aussi l'état déplorable de l'église dont la dimension est insuffisante depuis la réunion de Saint-Lubin à Authon, et désirerait un plan d'ensemble des réparations à faire sur l'église ».

Une commission de quatre membres est chargée d'examiner ces questions. En 1855, cette commission estime « il faut abattre et reconstruire le presbytère, agrandir l'église par deux chapelles latérales de part et d'autre du chœur, et d'une partie de la nef au moyen d'un prolongement de l'édifice vers le couchant ».

Le conseil municipal prend acte mais éprouve des difficultés pour trouver les moyens de financement. Il compte « sur un impôt extraordinaire et la bienveillance du gouvernement de Sa Majesté l'Empereur et de Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir ». Le projet de financement pour la construction du presbytère dans un premier temps est prévue la façon suivante : 6 000 Fr. par imposition extraordinaire sur huit ans et 2 000 Fr. espérés d'un secours du gouvernement et du département. »

En fait, ce sera un emprunt de 7 000 fr. à la caisse des dépôts et consignations qui sera entrepris en 1856. Les travaux du presbytère seront terminés en mai juin 1857.

Mise en page par Jean Cadinot, d'après les relevés des comptes rendus de réunions du conseil municipal d'Authon de Monsieur René Soler.

J. Cadinot

